



Australie : Préparation

Quand partir

Tout dépend de ce que vous comptez y faire et d'où vous avez prévu de vous rendre... De manière générale, le printemps comme l'automne vous permettront de profiter, dans des conditions climatiques supportables, des richesses de ce pays. L'Australie est une destination où vous pourrez vous rendre quelle que soit la période de l'année ; cependant l'été austral (décembre à février) n'est agréable que dans les Etats du sud. De juin à août, l'hiver austral vous permettra de visiter le nord du pays, le Centre et l'Outback.

Formalités administratives

Pour tout séjour de moins de 3 mois, il ne vous sera pas nécessaire de demander un visa. Vous devrez être en possession d'un passeport valide et requérir une autorisation de voyage électronique (*Electronic Travel Authority ; ETA*). Cette formalité se règle directement avec votre agence de voyage ou votre compagnie aérienne. Elle est alors gratuite. Vous pouvez également en faire la demande sur [Internet](#) : il vous en coûtera alors 20 dollars australiens. Pour tout autre séjour, vous devrez demander un visa.

Argent

Vous n'aurez aucune difficulté à régler par carte de crédit dans le pays ni à changer vos chèques de voyage. Vous pouvez également importer des devises que vous changerez dans les banques ou bureaux de change. Vous pourrez vous restaurer à moindre frais en Australie ; un bon repas est accessible à partir d'environ 12 euros. Le logement est également peu onéreux ; vous trouverez à vous loger... gratuitement si vous faites du camping dans un parc national ; les hôtels sont accessibles et, même vous loger dans le confort ne vous ruinera pas.

Santé

Aucun vaccin obligatoire. Excellente couverture hospitalière. Il vous est fortement recommandé de souscrire une assurance couvrant les frais médicaux, l'hospitalisation, les frais d'ambulance et de rapatriement sanitaire et de litiges en cas d'accidents. Consulter votre médecin traitant avant votre départ.

Numéro d'urgence : 000

Comment s'y rendre

Une île, à l'autre bout du monde... c'est forcément l'avion qui vous emmènera à la découverte de ce pays ! Il vous faudra compter avec une vingtaine d'heures de voyage et vous devrez déboursier une somme conséquente. Si vous n'êtes pas tenu de respecter les vacances scolaires, vous pourrez économiser un peu sur le trajet. Prenez-y vous à l'avance ; réservez au moins 3 mois avant la date de départ souhaitée.

Adresses utiles**Ambassade d'Australie en France :****4 rue Jean Rey- 75015 Paris****(tel.) 01 40 59 33 00****Ambassade de France en Australie :****6 Perth avenue****Yarralumia ACT 2600 - Canberra****(tel.) [61] (2) 621 301 00****embassy@ambafrance-au.org**

Le site du [ministère des affaires étrangères](#), et ses conseils aux voyageurs.